

République Algérienne Démocratique et Populaire
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



Université Mouloud Mammeri
de Tizi-Ouzou



ACCORD DE PARTENARIAT

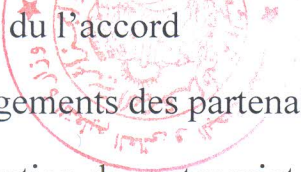
Entre

L'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

Et

Pâturages d'Algérie

SOMMAIRE

- 
- Article 01 : Objet du l'accord
- Article 02 : Engagements des partenaires
- Article 03 : Evaluation de partenariat
- Article 04 : Suivi de l'exécution
- Article 05 : Confidentialité
- Article 06 : Modifications et Résiliation
- Article 07 : Litiges
- Article 08: Durée
- Article 09 : Entrée en vigueur

Entre les soussignés,

L'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, établissement public à caractère scientifique, dont le siège social est sis à Hasnaoua, nouvelle ville Tizi-Ouzou, Algérie.

Représentée par son **Recteur** Monsieur le professeur **Ahmed TESSA**, dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ci- après dénommée « UMMTO »,

D'une part,

Sarl Pâturages d'Algérie, entreprise agroalimentaires spécialisés dans le lait et ses dérivés, dont le siège social est sis à Zone des dépôts lot n°12 Tizi-Ouzou, Algérie.

Représentée par son **Gérant** Monsieur **OUNNOUGHENE Madani**, dûment habilité et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ci- après dénommée «Pâturages»,

D'une autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

